

JAN GROSS, CONSCIENCE JUIVE DE LA POLOGNE

Jean-Charles Szurek

La Pologne, pays où le judaïsme ashkénaze connut sa plus grande expansion avant la Shoah (sait-on qu'il y avait plus de trois cents synagogues en 1939 à Varsovie et qu'il n'en reste qu'une aujourd'hui, non détruite car les Allemands l'avaient transformée en écurie?), n'en finit pas de se pencher sur son passé juif.

Après *Les Voisins*¹ (2000), c'est un deuxième ouvrage marquant qu'a signé l'historien américain Jan Gross², *Strach*³ (2008), publié au début de 2008, ouvrage qui a provoqué d'emblée une polémique non moins virulente que la précédente.

Au plan de la connaissance historique, l'ouvrage, aux dires mêmes de l'auteur, n'apporte pas de faits nouveaux, moins que *Les Voisins* qui avaient posé la question de la participation de la population polonaise au meurtre des Juifs à travers le massacre de la population juive de la bourgade de Jedwabne (Pologne orientale). Le livre *Les Voisins*

posait au moins deux questions nouvelles, liées. La première était celle que les récits des Juifs rescapés, déposés à Yad Vashem ou à Varsovie, laissaient entrevoir, à savoir la participation de Polonais à l'entreprise nazie, mais sur une base non idéologique. Pour la première fois, cette question a été évoquée de façon aussi ample, provoquant une mise en cause d'un mythe polonais essentiel, celui d'un pays martyr et résistant (ce qu'il a bien été par ailleurs). La deuxième question, plus épistémologique, tendait à souligner que le rôle du témoignage du survivant juif, si imparfait fût-il, devait occuper un espace prépondérant dans le raisonnement historique.

Avec *Strach*, Gross s'est lancé moins dans une démonstration que dans une interprétation de l'antisémitisme pendant et après la guerre en Pologne. Il pose comme hypothèse que l'antisémitisme développé en Pologne sous l'Occupation et mentionné notamment dans les rapports au gouvernement polonais de différents émissaires, dont Jan Karski, le fameux « courrier » du ghetto – présent dans le film *Shoah* de Claude Lanzmann –, ou dans les messages du chef d'état-major de l'AK (Armée du Pays, principale formation militaire de l'État polonais clandestin), Stefan Rowecki, a « travaillé » la société polonaise. Il est intrigué par ces « petits faits » de l'Occupation que certains historiens répugnent parfois à poser en objets et qui constituent pour lui des motifs d'interrogation. Il se demande ainsi pourquoi la geste héroïque de la Résistance polonaise de l'AK – si présente par exemple dans le tout récent musée de l'Insurrection Nationale de

1 Jan Gross, *Sasiedzi. Historia zagłady zydowskiego miasteczka* (Les Voisins. Histoire de l'extermination d'une bourgade juive), éd. Sejny, 2000, version française : *Les Voisins. 10 juillet 1941. Un massacre de Juifs en Pologne*, Fayard, 2002.

2 Professeur à l'Université de Princeton, Jan Gross a quitté la Pologne en 1969.

3 Jan Gross, *Strach. Antysemityzm w Polsce tuz po wojnie. Historia moralnej zapasci* (La Peur. L'antisémitisme en Pologne dans l'immédiat après-guerre. Histoire d'une faillite morale), éd. Znak, 2008. La première version de ce livre a été publiée en 2006 sous le titre *Fear: Antisemitism in Poland after Auschwitz, an essay in historical interpretation*, Princeton University Press, 2006.

Varsovie et particulièrement incarnée dans les nombreuses histoires ou faits de résistance ou dans les chansons créées pendant la guerre – ne concerne *jamais* les Justes, jamais l'acte de sauver les Juifs, ni de les cacher. Un autre élément a également attiré son attention, rapporté dans de nombreux témoignages de rescapés juifs : comment expliquer le fait que, après la guerre, les personnes qui ont sauvé ou caché des Juifs répugnent à venir témoigner devant les Commissions historiques, gênées que leur nom pût être invoqué dans l'espace public. Pourquoi ces actes devraient-ils être passés sous silence ? « Il est de ma patrie ... mais je ne l'aime pas » – tel est le titre d'un texte de Gross paru en 1998 et moins connu du public⁴. Ce titre faisait référence à un ouvrage de Wladyslaw Bartoszewski, l'un des fondateurs de Zegota (réseau d'aide aux Juifs) qui, à la fin des années 1960, réunit des centaines de témoignages de Justes polonais.

« Si les Polonais avaient aidé les Juifs avec le même élan qu'ils ont pratiqué la clandestinité, le risque de les aider aurait été considérablement réduit », écrit Gross⁵.

Strach (La Peur), quoique prenant pour objet les actes antisémites d'après guerre (notamment le pogrom de Kielce), apporte de nouveaux éclairages sur les relations judéo-polonaises sous l'Occupation. S'interrogeant sur la facilité avec laquelle des crimes anti-juifs sont perpétrés entre 1944 et 1947 – plusieurs pogroms dans l'immédiat après-guerre,

⁴ Jan Gross, *Upiorna dekada, Trzy eseje o stereotypach na temat Żydów, Polaków, Niemców i komunistów 1939-1948* (Une terrible décennie, trois essais sur les stéréotypes concernant les Juifs, les Polonais, les Allemands et les communistes 1939-1948), éd. Universitas, 1998. En fait, cet ouvrage, traduit par Jacques Burko en français, attend encore son éditeur.

⁵ *Ibid.*, p. 51.

dont celui de Kielce, unique en son genre et sans équivalent, même en comparaison avec l'entre-deux-guerres – Gross formule l'hypothèse que cette permissivité reposerait à la fois sur un consensus social et sur l'évolution des relations judéo-polonaises pendant la guerre. Principalement sur le fait que les biens juifs (maisons, échoppes, etc.) avaient été accaparés par les concitoyens polonais – le chiffre est évalué à 500 000 – et que ces derniers n'avaient nullement l'intention de les restituer. Cela expliquerait la participation intéressée de citoyens polonais aux crimes commis par les Allemands, l'assassinat de Juifs par des Polonais pendant l'Occupation et, après guerre, une sorte d'épuration ethnique confortée par la généralisation des postures antijuives en vigueur pendant le conflit. En 1945, la vie des Juifs a d'autant moins de valeur qu'une partie importante des élites politiques polonaises persiste à vouloir appliquer des programmes politiques qui leur contestent toute place légitime en Pologne. Rappelons, par exemple, ce propos célèbre d'un militant du principal parti politique d'après guerre, le Parti Paysan Polonais (PSL), fort d'un million de membres, qui déclare en 1946 : « Nous avions trois questions à régler : la réforme agraire ; la *polonisation* [souligné par moi] de nos villes ; l'industrialisation de notre pays. La réforme agraire et la polonisation des villes ont déjà été partiellement réalisées »⁶. Il y aurait donc, à propos du drame juif, une connivence entre les principaux acteurs polonais. Satisfaction d'une partie des forces politiques de voir le problème réglé par l'occupant allemand, satisfaction d'une partie des couches populaires d'avoir opéré une rapide mobilité sociale.

⁶ *Piast* n°25/1946.

Le permis de tuer des Allemands aurait été généralisé dans l'après-guerre, ce qui expliquerait la violence inouïe du pogrom de Kielce.

Et c'est ce qui, selon Gross, expliquerait le malaise des Justes. Car il y avait, dans l'opinion publique, une corrélation entre ceux qui cachaient les Juifs et leur possibilité de s'enrichir. Que la personne qui cache un Juif le fasse par conviction morale ou pour en tirer un revenu, ou pour ces deux raisons, il y avait toujours pour l'entourage cette association des « Juifs et de l'argent ». C'est un enchaînement de corrélations qui permet d'expliquer les comportements des Justes après la guerre : se dévoiler peut laisser croire que l'on s'est enrichi ; inversement, toute manifestation d'aisance économique peut laisser soupçonner que l'on a caché des Juifs, que l'on est peut-être soi-même un Juif, et que l'on peut être, quoi qu'il en soit, menacé de taxation. La protection armée dont certains Justes entourent les Juifs qu'ils ont sauvés en 1945 montre qu'ils sont conscients d'être en proie à une véritable « économie politique de guerre »⁷. Dès lors, on comprend mieux ce propos d'Irène Sendler, l'un des membres les plus importants de Zegota, qui a sauvé des milliers d'enfants juifs du ghetto de Varsovie : « Il faut se souvenir que, de toutes les formes de clandestinité, la question de l'aide aux Juifs était des plus difficiles et des plus dangereuses »⁸. Les Justes, conclut

7 Voir le témoignage des frères Weit sur Stanislaw Pagos, Yad Vashem 03/2020.

8 Cf. le récit d'Irena Sendler (« Jolanta »), in Władysław Bartoszewski, *Ten jest z ojczyzny mojej* (Il est de ma patrie), Varsovie, 2^e édition, Cracovie, Znak, 1969, p. 141. Le texte de l'auteur continue ainsi : « A chaque pas, dans tous les lieux publics, des mesures étaient affichées à des milliers d'exemplaires avertissant

Gross sur ce point, ne peuvent être que haïs par leurs concitoyens car ils brisent le pacte des conduites tacites adoptées à l'égard des Juifs pendant la guerre. Évidemment, comment évaluer une « conduite tacite » ?

Strach propose une interprétation de l'antisémitisme pendant et après l'Occupation. L'auteur a été violemment pris à partie par des historiens qui lui reprochent son ton, sa volonté d'en découdre, notamment avec l'Église, sa surexposition du fait juif – hors contexte, selon eux. Objet, pensent-ils, davantage appréhendé sous l'angle de l'essayisme que de la démonstration scientifique⁹. Mais leur lecture des faits n'est qu'une autre interprétation. Nous sommes dans le domaine du vraisemblable et il importe de convoquer des explications qui collent au plus près des comportements humains – les plus difficiles à cerner à soixante années de distance. Parmi les critiques, je retiendrai celle de l'historien Paweł Machcewicz, co-responsable, avec Krzysztof Persak, de *Autour de Jedwabne*, pour qui l'explication de Gross péche par sa monocausalité. Il serait réducteur, écrit-il, « d'adopter la perspective de l'auteur de *Strach*, selon laquelle la société polonaise a participé à l'Holocauste pendant la guerre et a par la suite, après le départ des Allemands, achevé la purification ethnique radicale que ces-derniers avaient initiée »¹⁰. Il faut ajouter, indique-t-il, d'autres facteurs : l'antijudaïsme chrétien, l'antisémitisme économique, la poli-

que la protection des Juifs était possible de la peine de mort. Les occupants assassinaient souvent des familles entières pour ce « délit ».

9 Cf. Paweł Machcewicz, « Odcienie czerni » (Teintes de noir), in Mariusz Gadek (dir.), *Wokół strachu. Dyskusja o ksiazce Jana T. Grossa* (Autour de la Peur. Discussion sur le livre de Jan T. Gross), éd. Znak, p. 147-158.

10 *Ibid.*, p. 156.

tique nazie, le stéréotype de la *Zydokomuna* [judéocommunisme]. Qui n'y souscrirait ? Mais ces « facteurs » demeurent cependant également trop généraux¹¹. N'y avait-il pas parmi les Justes des gens peu favorables aux Juifs, à commencer par la principale responsable de Zegota, Zofia Kossak-Szczucka ? Dans l'ordre des explications généralistes et vraisemblables, existe aussi celle de l'une des principales intellectuelles polonaises, Maria Janion. S'inspirant de Daniel Goldhagen, Maria Janion s'interroge elle aussi sur l'articulation des différentes formes d'antisémitisme en Pologne. Pour elle, il y a un lien entre « l'antisémitisme de déportation » répandu dans l'opinion polonaise d'avant-guerre et « l'antisémitisme d'élimination » incarné par le massacre de Jedwabne. « La réception du livre de Goldhagen en Pologne, dit Maria Janion, nous impose de savoir si ‘l’antisémitisme de déportation’ équivaut à ‘l’antisémitisme d’élimination’ »¹².

L'intuition de Jan Gross repose sur un lien *concret* entre les faits et leur interprétation. C'est davantage le haut degré de vraisemblance que son ton accusateur – Gross n'a rien d'un Goldhagen, il n'annonce aucune nouvelle prophétique – qui rend convaincante sa tentative d'explication (un essai d'interprétation historique, comme il l'écrit lui-même). Il n'en reste pas moins que l'examen des faits, auquel il invite, mérite d'être développé.

C'est ce à quoi s'emploie une nouvelle génération d'historiens polonais d'aujourd'hui qui multiplient les investigations sur les pages noires de la Pologne.

11 *Ibid.*, p. 156-157.

12 Maria Janion, *Do Europy, tak ale z naszymi umarłymi* (Vers l'Europe, oui, mais avec nos morts), éd. Sic, 2000, p. 139.